



Le Courriel de l'AFP

Bulletin d'information du Parti de l'Espoir et de l'Action

Dans ce numéro

- Lettre du Secrétaire général 1
- Élections locales 2014 : l'afp dans les locales 2

Le Sénégal

- La marche du pays 3

Réformes et mesures phares

Embellie sur le pouvoir d'achat

Préparation de la campagne agricole

Structures de l'afp

- Nouvelles des Structures de l'Extérieur 4

Appel à faire voter

Lettre du Secrétaire général



La création du Bulletin électronique « Le Courriel de l'AFP » est née du souci d'apporter à notre parti, à tous ses militants, qu'ils soient au Sénégal ou à l'extérieur, un lien supplémentaire, un espace d'information et de formation, un espace d'échanges empreints de courtoisie entre tous et d'expression de tous, femmes, jeunes, cadres, alliances, structures de l'Extérieur.

Grâce à ce médium, nous pourrions continuer de cultiver et consolider, ensemble, l'identité propre de notre parti, la fidélité à nos engagements premiers qui sont de faire de la politique autrement, d'espérer et donner de l'espoir tout en agissant. L'espoir et l'action, c'est en cela que croit, fermement, l'Alliance des Forces de Progrès, mais une action tou-

jours guidée par la réflexion.

Aussi, ce bulletin électronique se veut-il un bulletin qui, non seulement consolide le lien entre les membres et entre les différents démembrements du parti au Sénégal comme ailleurs, qui informe sur le fonctionnement du parti et sur la marche de notre pays, mais encore accueille l'expression de nos camarades, ceux de l'Extérieur en particulier, à travers les structures dans lesquelles ils militent.

L'actualité, aujourd'hui, est celle des Élections locales qui vont avoir lieu le 29 juin 2014 et qui sont si importantes pour l'évolution démocratique et le développement de notre pays. Voilà pourquoi, ce premier numéro du bimestriel « Le Courriel de l'AFP » qui paraît au moment où la campagne électorale des Locales bat son plein, fait un focus sur ces élections.

Je voudrais, dans ce contexte, rappeler que le Bureau politique tenu le 10 mars 2014 a réaffirmé l'ancrage de notre parti dans la Coalition Bennoo Bokk Yaakaar (BBY) et a décidé, à l'unanimité, d'aller à la conquête des suffrages de nos concitoyens

sur les listes de cette coalition. Cependant, les réalités locales ont, dans certains cas, rendu difficile ce choix général. L'essentiel est que notre Coalition BBY gagne et que l'AFP, dans sa globalité et au bout du compte, réussisse à obtenir beaucoup plus de collectivités locales qu'en 2009 et le maximum de conseils départementaux.

La publication de ce bulletin électronique offre aussi l'occasion à toutes nos structures d'être informées sur les investitures dans la Coalition BBY ou ailleurs, sur la présence de l'AFP au sein des différentes listes, la présence des femmes au regard de la loi sur la parité, celle des jeunes, des cadres et des autres mouvements affiliés à notre parti, enfin sur les positions de responsabilité occupées par nos camarades.

En vous rappelant que ce bulletin sera ce que nous en ferons ensemble, je voudrais souhaiter à tous nos investis, après de remarquables efforts pour le plus grand bien de nos concitoyens, une belle moisson lors de ces Élections locales 2014.

Moustapha Niasse

Bimestriel

N°1
juin 2014



Retrait des cartes d'électeur

Retirez et faites retirer massivement les cartes d'électeur !
Vous avez la possibilité de le faire jusqu'au 29 juin 2014, jour des élections.

Élections locales 2014

L'afp dans les locales

INVESTITURES

Dans la perspective des élections locales du 29 juin 2014, l'Alliance des Forces de progrès a pris une série d'initiatives pour la réussite de ces élections. Ainsi, le Secrétaire Général a adressé, au mois de mai, une lettre d'accréditation des responsables du parti à la base, auprès des autorités administratives (Communes et Départements), dans les **602 Collectivités locales** du pays. Cela doit permettre la participation effective du parti à ces joutes électorales sur l'ensemble du territoire national. Auparavant, un séminaire sur la gestion du processus électoral a été organisé à l'hôtel Ngor-Diarama, le 13 avril 2014. Il a permis de préparer les responsables et les militants du parti à faire face aux différentes étapes du processus électoral et, notamment de les informer sur les changements apportés par l'Acte 3 de la décentralisation.

Sur la même lancée, un Comité électoral national et des Comités électoraux locaux ont été créés pour superviser et encadrer les opérations du processus électoral. Ils sont destinés à accompagner les militants et les responsables des structures à toutes les étapes du processus.

PARITE

Par ailleurs, des recommandations précises de la direction du parti, portant sur l'application effective de la parité lors de la confection des listes de candidats, ont permis à l'AFP, sur **594 listes déposées**, d'observer le respect de cette règle pour la quasi-totalité des listes où elle est présente (c.-à-d. plus de 99%). Sur le plan des listes confectionnées pour aller vers ces élections locales, l'AFP s'est retrouvée dans 400 listes de la Coalition Bennoo Bokk Yaakaar avec l'APR, 20 listes Bennoo Siggil Sénégal avec la LD, le PIT et parfois avec le PS, 40 listes AFP et le reste dans des Coalitions locales.

L'afp est présente sur

- 400 listes BBY
- 20 BSS
- 40 listes AFP

PRESENCE ACCRUE DES JEUNES ET DE FEMMES TÊTES DE LISTE

Le parti a également fait beaucoup d'efforts dans l'investiture des jeunes et pour avoir des femmes comme têtes de listes, comparativement aux élections locales de 2009. Cette responsabilisation des jeunes et des femmes répond aux besoins d'une gouvernance inclusive. Globalement, grâce à la discipline et à l'organisation le parti a pu sortir des investitures sans réel dommage, et dans le respect des engagements pris avec les partenaires de BBY et BSS.

Enfin, concernant les chiffres, il faut retenir que le nombre de Conseillers à élire cette année s'élève à 28.028 (Communes, Villes et Départements). Il y a 2.772 listes dont 253 départementales et 2.519 communales, pour 602 Collectivités locales (555 Communes, 42 Départements, 5 Villes). Il faut donc noter qu'une bonne préparation des élections locales a prévalu à l'AFP pour permettre la victoire des camarades partout où le parti est représenté.

Appel à faire voter

**VOTEZ SI VOUS ETES INSCRITS ET FAITES VOTER VOS PROCHES VIVANT AU SENEGAL
POUR BBY ET POUR LES INTERETS DE L'AFP.**

La marche du pays

QUELLES REFORMES ET MESURES-PHARES ?

En deux ans, de 2012 à 2014, de nombreuses réformes mises en place, même si la demande sociale perdure. Cela s'explique par la patience des Sénégalais érodée par 12 longues années d'attente des vrais changements. Ces réformes et mesures-phares embrassent divers secteurs parmi lesquels :

- la réduction des denrées de première nécessité, baisse des loyers, création de bourses de sécurité familiale et couverture maladie universelle ;

- les instruments importants de soutien à l'activité économique comme le Fonds Souverain d'Investissements stratégiques (FONSIS), le Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) et la Banque nationale de développement économique (BNDE) ;

- la mise en place du Plan Sénégal émergent soumis avec succès au groupe consultatif de Paris ;

- la poursuite des réalisations des infrastructures (routes, hôpitaux, chemin de fer, port, etc.) ;

- des mesures très importantes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, de l'énergie, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, du travail, de la sécurité, de la fiscalité qui sont aussi effectives ;

- une nette amélioration de la distribution d'électricité notée ;

- un vaste programme de recrutement de plus de 5500 nouveaux agents dans la fonction publique et de 10 000 personnes enrôlées dans une agence dédiée à la sécurité de proximité pour prévenir la petite délinquance et rapprocher la police des citoyens, de même que la baisse importante de la fiscalité sur les salaires, à même de relever le pouvoir d'achat des citoyens ;

- l'Acte 3 de la Décentralisation qui a abouti à la création des conseils départementaux, et à la généralisation de la communalisation ;

- le programme d'audit de la fonction publique ;

- la traque dite des biens mal acquis dès le début du mandat, correspondant à une demande pressante d'une large frange des citoyens ;

- la commande d'un travail de réflexion sur les institutions avec la création de la Commission nationale chargée de la Réforme des institutions (CNRI).

EMBEILLIE SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le Président Macky Sall, élu le 25 mars 2012, annonçait déjà l'option pour une revalorisation du pouvoir d'achat des Sénégalais. Son approche était assez consensuelle, elle l'est restée. En effet, des consultations engagées avec les acteurs, dans le cadre du Comité de Suivi des Prix et du Conseil national de la Consommation réunis le 22 mai 2013, ont permis l'homologation des prix de l'huile en fût à **900 F/l** et en dosette à **290F** la dosette.

Dans la foulée, le sucre cristallisé est fixé à **575F/kg**, tandis que le riz non parfumé passait à **260 FCFA/kg**.

Cette première vague de baisse sur les prix des denrées de première nécessité, a été suivie de mesures correctives sur le prix du lait végétal en poudre, la variété la plus consommée au Sénégal. Ainsi, pour cette variété vendue en vrac, le prix du kg est fixé maintenant à **2 750 francs CFA**, au lieu de **3 000 francs**, soit une baisse de **250 francs CFA**. Concernant les sachets industriels de **500 g**, leur prix passe de **1 500 francs** à **1 400 francs CFA**, soit une réduction de **100 francs CFA**, tandis que le sachet de **25 g**, voit son prix passer de **100 francs** à **85 francs**, soit une réduction de **15 francs Cfa** à l'unité.

Pour ce qui est des loyers, la loi 2014-03 du 22 janvier 2014 portant baisse des loyers des locaux à usage d'habitation n'ayant pas été calculés suivant la surface corrigée fixe les taux de baisse à **29%** pour les loyers inférieurs à **150 000 FCFA**, à **14%** pour les loyers situés entre **150 000** et **500 000 FCFA**, et au-delà de **500 000 F** le taux de baisse appliqué est de **4%**.

Enfin, le train de mesures s'est poursuivi en ce qui concerne la farine boulangère et le pain. Ainsi, après concertation avec les acteurs de la filière, le Comité de Suivi a arrêté un prix : le prix du sac de **50 kg** de farine boulangère, qui était de **20 000 FCFA** en février 2013, est passé à **18 000 FCFA** au mois de mai 2014, ce qui correspond à une baisse de **2000 FCFA** sur le sac, soit **10%** en valeur relative.

Pour le pain, la baisse a pris en compte non seulement la situation du consommateur qui souvent achète à la coupe, mais également la baisse du cours de la farine. Ainsi, les formats suivants ont été retenus pour les nouveaux prix : le pain de **190 g** coûtera **150 FCFA**, celui de **125 g**, **100 FCFA** et, enfin, celui de **65 g**, **50 FCFA**.

Toutes ces baisses combinées avec celle de la fiscalité sur les salaires ont permis de soulager la bourse des Sénégalais qui en avaient tant besoin.

PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Pour faire de l'agriculture le fer de lance du développement économique et social en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et une augmentation conséquente des revenus des producteurs, un certain nombre de programmes et projets agricoles sont en train d'être élaborés ou mis en œuvre. Aussi, dans un souci d'accélérer le développement agricole, le

Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS) qui cadre bien avec le Plan Sénégal émergent (PSE) est mis en place, pour une atteinte rapide des objectifs de développement assignés à l'agriculture.

Le programme agricole 2014/2015 est donc en parfaite phase avec cette option en ce sens que sa mise en œuvre va contribuer à l'atteinte des objectifs assignés au sous-secteur, à travers, entre autres, l'accompagnement des producteurs par la subvention d'intrants, du matériel et des équipements agricoles de qualité pour intensifier et moderniser l'agriculture, les aménagements hydro-agricoles et le renforcement des capacités des acteurs (formation, appui-conseil, renforcement organisationnel et institutionnel, etc.).

C'est ainsi que d'importants volumes financiers ont été mobilisés dans le Budget consolidé d'Investissement (BCI) 2014. Ce financement d'un montant de **86,578 milliards de F CFA** (contre 46,075 milliards en 2013 et 34 milliards en 2012), est destiné à faciliter la conduite du programme agricole 2014-2015 par l'acquisition de semences, d'engrais, de pesticides, de matériels agricoles etc.

Dans le souci de concrétiser résolument les objectifs du Sénégal en termes de productivité agricole, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, le gouvernement a initié un vaste programme d'équipements agricoles. Ce programme qui comportera un volet transfert de technologie, servira aussi à l'achat de plus de mille (1 000) tracteurs et outils de travail du sol (offsets, charrues, etc.), de semis, de récolte, de transformation des produits végétaux et animaux. Le petit matériel n'est pas en reste avec l'acquisition d'équipements attelés (semoirs, houes, charrues, charrettes équinées), destiné aux exploitations familiales. A ces investissements publics, s'ajoutent ceux spécifiques aux projets, aux

programmes et aux sociétés régionales de développement rural qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la campagne agricole.

Appel à faire voter

Le Bureau politique de l'AFP, tenu le 10 mars 2014 avait « renouvelé la détermination du Parti à poursuivre, sans équivoque, sa massification et sa présence à la base, contribuant ainsi à la consolidation de la Coalition Bennoo Bokk Yaakaar que préside Monsieur Macky Sall, Chef de l'État ». Aussi, lançons-nous cet appel, destiné tout particulièrement **à vous, nos camarades de l'Extérieur :**

**FAITES VOTER VOS PROCHES
VIVANT AU SENEGAL
POUR BBY ET LES CHOIX DE
L'AFP !**

Équipe éditoriale

Coordonnateur

Jeanne LOPIS - SYLLA

Membres

- Mame Birame DIOUF
- Mamadou NDAO
- Pape Mody NIANG
- Bouna Mohamed SECK
- Malick DIOP

Secrétaires de rédaction

- Mouhamadou M. MBENGUE
- Aïcha THIAM

Conception

Babacar SECK (Informaticien, Infographiste)



Alliance des Forces de Progrès
Sacré-Cœur 1, villa n° 8308
Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 869 75 95

Fax : (221) 33 824 39 00

E-mail : afp.net@orange.sn

Site Web : www.afp-senegal.org

Nouvelles des Structures de l'Extérieur

Il y a plusieurs mois, le parti a directement pris contact avec tous les responsables et militants de l'AFP vivant à l'étranger, dont l'adresse électronique est connue, pour les féliciter encore du travail abattu lors de la présidentielle de 2012, et leur adresser un petit questionnaire destiné à recueillir des informations précises sur la situation de leurs structures. Les réponses reçues des USA, du Canada, de France, du Benelux et de plusieurs pays africains nous ont confortés dans l'idée que beaucoup parmi nos camarades, conscients que le candidat de BSS, et donc de l'AFP, n'étant pas celui qui l'a emporté en 2012 pour pouvoir satisfaire leurs légitimes aspirations, sont toutefois restés fidèles au parti. Pour certains autres, malgré les difficultés et les énormes efforts déjà consentis, il est indéniable que la redynamisation de leurs structures passe par un effort accru de mobilisation autour de nos idéaux.

Ont contribué à ce numéro

Babou Dieng,
Ababacar Diouf,
Jeanne Lopis ó Sylla,
Mamadou Ndao,
Mouhamadou M. Mbengue,
Bouna Mohamed Seck